

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2022-2023 ECOLE et COLLEGE

Dates et horaires de rentrée

Attention : si les conditions sanitaires en septembre ne permettaient pas une rentrée « classique », organisée et décrite comme ci-dessous, il faudra consulter le site Internet www.ndv03.com pour avoir les informations de dernière minute.

IMPORTANT : A partir de la rentrée, les horaires de l'école vont être légèrement décalés sur le matin, afin de permettre une plus grande amplitude de service au niveau de la restauration scolaire.

Ainsi les cours du matin POUR L'ECOLE MATERNELLE et PRIMAIRE débuteront à **8h15** au lieu de **8h30**. La fin des cours du matin aura lieu à **11h30** au lieu de **11h45**. Le reste des horaires est inchangé.

- **Jeudi 1^{er} septembre 2022** :

- **8h30** : Les classes de **GS-CP, CE1, CE2, CM1 et CM2** : appel réalisé dans la cour devant le bâtiment F.
- **à partir de 9h00** : les classes de **maternelle TPS et MS** (En maternelle, l'accueil peut se faire **jusqu'à 9h45**, afin que les parents puissent tous avoir le temps de communiquer avec les maitresses).
- **à 9h00** : entrée des élèves de **6^{ème}** pour la journée d'intégration (voir circulaire dédiée et penser au pique-nique).

- **Vendredi 2 septembre 2022** :

- **à 8h00** : entrée des élèves de **5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}**. (Ne pas prendre tous ses classeurs et cahiers dans son cartable).
- **à partir de 9h00** : les classes de **maternelle PS** (En maternelle, l'accueil peut se faire **jusqu'à 9h45**, afin que les parents puissent tous avoir le temps de communiquer avec les maitresses).

Documents à fournir

Merci d'apporter l'attestation d'assurance responsabilité civile au minimum, ou l'attestation d'assurance individuelle accident (obligatoire pour les voyages à l'étranger) au secrétariat dès la rentrée. Une assurance avec la Mutuelle Saint-Christophe vous sera proposée par l'établissement à la rentrée.

Pour les collégiens, fournir un **chèque de caution de 50 €** daté du 1^{er} septembre à l'ordre de l'OGEC NDV, qui ne sera pas encaissé et restitué au mois de juin de l'année suivante, sauf si les livres prêtés par l'établissement ont été dégradés ou perdus.

En cas de modification de Projet d'Accueil Individualisé (PAI) : merci de transmettre une ordonnance récente du médecin traitant, dès la rentrée.

Fonctionnement de l'école et du collège

Horaires de l'école	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Mercredi
Garderie	7h15 à 8h15	7h30 à 8h30
Cours	8h15 à 11h30	
Surveillance sur la cour pour la sortie des élèves	11h30 à 12h05	
Surveillance sur la cour pour l'entrée des élèves	12h55 à 13h15	
Cours	13h15 à 16h15	
Aide aux devoirs	16h30 à 17h05 (sauf le vendredi)	
Garderie	16h30 à 18h30	

Horaires du collège	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Surveillance	7h30 à 8h00				
Cours	8h00 à 11h55				
Surveillance sur la cour pour la sortie des élèves	11h55 à 12h05				
Surveillance sur la cour pour l'entrée des élèves	12h55 à 13h00			12h55 à 13h00	
Cours	13h00 à 15h55			13h00 à 15h55	
Etude, ateliers ou cours	15h55 à 16h50			15h55 à 16h50	
Surveillance pour la sortie des élèves	16h50 à 17h30			16h50 à 17h30	

● Entrée et sortie de l'établissement: ESPLANADE CHAMP-FEUILLET

Aux horaires habituels d'entrée et de sortie pour l'école et le collège, y compris pour la garderie qui se fera dans le bâtiment des classes de Maternelle, tous les élèves accèdent à l'établissement par **le portail esplanade Champ-feuillet (la plateforme de bus)**.

Les sorties de l'établissement pendant l'horaire scolaire et particulièrement pendant le temps de midi pour les demi-pensionnaires sont interdites, sauf cas exceptionnel où l'autorisation est donnée par la direction ou la Vie Scolaire, et après consultation de la famille.

Pour le collège :

Les entrées et sorties à d'autres heures seront proposées par la vie scolaire en début d'année avec l'accord des familles. Elles s'effectueront par **le portail sous visio surveillance au 6 faubourg national**.

● L'organisation des classes :

○ 6 classes de maternelle – primaire :

TPS-PS-MS (Mme Gautier)

GS-CP (Mme Thevenet)

CE1 (Mme Dupeux)

CE2 (Mme Richard)

CM1 (Mme Guichard)

CM2 (Mme Maniez)

Et le Réseau d'Aide (Mme Poncetta)

○ 5 classes de collège :

1 classe de 6^{ème},

2 classes de 5^{ème},

1 classe de 4^{ème},

1 classe de 3^{ème}

- **En cas d'absence ou d'urgence**

- **En cas d'urgence**, il faut contacter l'établissement au numéro suivant :

Accueil : 04-70-45-42-73

- **En cas d'absence de l'élève**, il faut contacter l'établissement au numéro suivant :

Vie scolaire : 04-70-45-79-04

ou par e-mail : educ.ndv03@gmail.com

- **Obligations scolaires**

Pour les classes maternelles, la propreté de l'enfant est exigée pour la scolarisation, y compris pour la sieste (pas de couche culotte).

Pour l'ensemble des enfants de l'école et du collège, **la fréquentation scolaire est obligatoire**. Les absences doivent être justifiées par un certificat médical ou le cas échéant un mot de la famille.

Les départs en vacances sur le temps de classe sont comptabilisés comme des absences injustifiées pouvant amener le chef d'établissement à effectuer un signalement auprès des services de l'Inspection Académique.

- **Régime de demi-pension :**

Les élèves demi-pensionnaires ne sont pas autorisés à sortir sur le temps de midi (sauf si leur sortie est prévue par leur régime).

- **Vacances scolaires 2022-2023 :**

<i>Vacances</i>	<i>TOUSSAINT</i>	<i>NOEL</i>	<i>HIVER</i>	<i>PRINTEMPS</i>	<i>ETE</i>
Fin des cours (au soir)	Ve 21 octobre 2022	Ve 16 décembre 2022	Ve 3 février 2023	Ve 7 avril 2023	Ve 7 juillet 2023
Reprise des cours	Lu 7 novembre 2022	Ma 3 janvier 2023	Lu 20 février 2023	Lu 24 avril 2023	

Cette année, le pont de l'Ascension est reconduit : il n'y aura donc pas cours les 18 et 19 mai 2023.

- **Ecole : Aide aux devoirs**

Les enseignantes accueilleront en aide aux devoirs et en soutien les élèves de 16h30 à 17h05 le lundi, mardi et jeudi, selon un calendrier déterminé. L'inscription se fera en septembre.

- **Collège : site Ecole directe (notes, bulletins, cahier de texte et messagerie)**

Le site Ecole directe est destiné à un usage éducatif de la famille. Il y aura un code d'accès parents et un code d'accès enfant. Il permet notamment de contrôler la bonne prise de note des devoirs par le jeune par l'intermédiaire de l'agenda. Cette tâche est une partie importante de son rôle d'élève et de son développement vers l'autonomie.

- **Collège : Options et Parcours au choix**

Les options Section bilangue (Anglais-Allemand), Langue et Culture de l'Antiquité sont des enseignements qui ne peuvent être arrêtés au cours de la scolarité.

Les élèves pourront s'inscrire début septembre à l'UNSS, ainsi qu'aux différents dispositifs mis en place à la rentrée (itinéraires Expression+, Chorale, Arts+, Anglais+, Cuisine+, Atelier d'écriture, Mini entreprise, Club manga et culture japonaise, Soutien...)

- **Pastorale**

Les enfants de l'école et les collégiens vivront des temps de Formation Humaine et Religieuse (obligatoires) tout au long de l'année, et/ou de catéchèse s'ils le souhaitent (facultatif).

Bonne rentrée à tous !